

SCRABBLE Jeunes en lice

Pour la 12e année de suite, la Fédération suisse de Scrabble propose à tous les jeunes nés entre 1995 et 2003 un grand Concours de Scrabble. La phase qualificative aura lieu en Valais le mercredi 30 janvier à 14 heures. Deux séances de sélection sont prévues, l'une à Saint-Maurice au Collège de l'Abbaye (salle d'étude) et l'autre à Vouvry à la salle Arthur Parchet. Avant la phase qualificative proprement dite, une petite séance d'initiation rappellera les règles du Scrabble. Les jeux sont mis à disposition sur place et chacun recevra une petite attention.

Les meilleurs seront qualifiés pour la finale suisse qui aura lieu le dimanche 24 mars à Clarens. Les trois lauréats de cette finale gagneront un voyage et un séjour d'une semaine au Québec où se dérouleront en juillet les championnats du monde de Scrabble francophone. De nombreux autres prix seront distribués. L'inscription au concours doit se faire avant le 15 janvier sur le site www.fssc.ch, rubrique Concours des Ecoliers romands. Les inscrits peuvent bénéficier de séances d'entraînement pour se préparer. **LMT/C**

Infos pour Saint-Maurice auprès de Michel Rey-Bellet au 024 485 31 60 et pour Vouvry Christiane Aymon au 024 481 21 45.

MÉMENTO

NOVILLE

Aux Grangettes. Le gestionnaire de la réserve naturelle des Grangettes propose de venir observer les oiseaux hivernants. Rendez-vous ce matin à 9 h 30 devant le panneau d'informations situé devant la voirie de Villeneuve. Prendre des jumelles et mettre des chaussures fermées. Fin de la visite vers 12 h 30 (possibilité de s'éclipser avant). Le no 1600 renseigne dès 7 h 30 en cas de très mauvais temps. Prix: adultes 10 fr., enfants gratuit.

LEYSIN

Ski ou snowboard. Le Rivella Family Contest fait halte à Leysin, demain. Il s'agit d'une épreuve populaire à affronter par groupe de trois à cinq personnes. Inscriptions au 024 493 33 00 ou sur www.familycontest.ch

LES MOSSÉS

Randonnée. L'office du tourisme des Mosses propose une randonnée à raquettes. Partez à la découverte des pistes d'animaux et des habitats de la région. Rendez-vous ce matin à 10 h devant l'office du tourisme. Renseignements et informations: 078 606 12 90 ou www.aster-rando.ch

COLLOMBEY-MURAZ Ramassages du vieux papier.

Le Groupe Scout Saint-Didier informe la population de Colloby-Muraz, que les prochains ramassages des vieux papiers seront effectués ce matin, puis les samedis 2 février et 9 mars dès 8 h. Les paquets doivent être laissés ficelés aux endroits habituels.

LES CROSETS Bien que son exploitation ait été reprise voici trois semaines, l'avenir du Restaurant Chez Nelly demeure incertain.

Mobiliser pour éviter le pire



Le Café-Restaurant Chez Nelly est à nouveau exploité depuis le 23 décembre dernier. LDD/A

FABRICE ZWAHLEN

La démolition prévue du Café-Restaurant Chez Nelly suscite bien des interrogations aux Crosets. Habitant du hameau, Albert Saugy est un homme inquiet. La fermeture programmée de l'enseigne située à l'entrée du village, a ainsi débouché sur «une mobilisation générale».

Depuis début octobre, ce ne sont pas moins de 216 personnes de la région et/ou des amoureux du lieu qui ont apposé leur griffe au bas d'une pétition demandant aux autorités de la commune de Val-d'Illiez de surseoir à la volonté de raser les lieux de la part du propriétaire et principal promoteur de la station, Pierre Germain. «On veut toucher à l'âme des Crosets», plaide Albert Saugy, mécontent. «Outre des skieurs, l'endroit est très prisé des promeneurs du dimanche et c'est le stamm de bien des habitants de notre hameau. Nous craignons que sa disparition pousse de nombreux touristes à choisir une autre station.» Pour une question d'infrastructures d'accueil... «On va continuer à

faire tourner la pétition», précise notre interlocuteur.

Helvetia Nostra déterminée

Le 7 septembre 2012, la commune de Val-d'Illiez avait mis à l'enquête publique une requête de démolition du café-restaurant et surtout la reconstruction d'un chalet de quatre appartements en résidence secondaire. Deux oppositions ont été déposées dans le délai légal imparti. Celle d'Helvetia Nostra (l'association de Franz Weber) et celle de l'Union montagnarde vaudoise (UVM). Elles ont été levées entre Noël et Nouvel-An par l'ancien Conseil municipal. «En agissant ainsi, nous avons estimé que nous ne tombions pas sous le coup de la Lex Weber qui devait entrer en vigueur le 1er janvier», révèle l'ex-président illien, Philippe Es-Borrot. «La décision a été prise sous réserve du préavis des services cantonaux concernés et d'autres pièces qui manquent encore à ce dossier de facto encore en cours de traitement», précise le service technique communal.

Certitude: si l'Exécutif campe sur sa décision de principe, les

deux associations opposantes continueront leur combat. «Sauf si l'on nous prouve qu'il s'agit de résidences principales (ndlr: ce qui n'est pas l'objectif du promoteur)», nous précise-t-on à Helvetia Nostra. «Pour l'instant, nous avons 2000 recours pendants dont... 1300 pour des projets en Valais (ndlr: une centaine ont été retirés).»

Un discours d'ouverture

«L'UVM fera également recours», lâche Jean-Marc Dupuis, son président. «Depuis 1969, nous possédons un droit de vue. Nous demandons qu'il soit respecté. Ce restaurant, c'est un point de chute apprécié, notamment par les personnes qui fréquentent notre chalet situé à quelques mètres. De plus, lorsqu'on décide de démolir un bâtiment, la politesse c'est d'en discuter avec les voisins et d'accepter de nous montrer les plans!»

Pierre Germain se défend catégoriquement de vouloir raser un pan du patrimoine local. «Plusieurs des anciens locataires ne m'ont pas payé tous les loyers et, là, j'en ai ras-le-bol», assène-t-il. «A force de perdre de l'argent, j'ai décidé de mettre ce projet à l'en-

quête avant l'entrée en vigueur de la Lex Weber. Si je calcule, ces dernières années, je perds de l'argent avec tous les commerces, près de 1 million de francs en locations non payées. Aujourd'hui, Les Crosets ont besoin de 1500 lits supplémentaires pour que la station soit viable.» Et de poursuivre: «J'ai reçu un permis de construire en date du 28 décembre. Toutefois, si quelqu'un choisit de racheter le bâtiment en ma possession au prix que je l'ai payé en 2008, soit 1,1 million de francs, j'abandonnerai immédiatement mon projet. Idem si je trouve un bon locataire. Je prendrai ma décision à la fin de la saison.»

Restaurant exploité

Dans ce dossier, une bonne nouvelle! Le restaurant est ouvert. Il est exploité depuis 23 décembre par Guillaume Luyet et sa famille qui gèrent déjà l'Auberge du Sanetsch. Cet hiver, les habitués de Chez Nelly vont donc pouvoir y trouver leur compte. Pour l'heure, le nouveau patron se déclare satisfait de son début d'activité.

Et si celle-ci était appelée à durer? **LMT/C**

LES ÉVOUETTES Le Tové en scène

Se faire chasser de chez soi par la femme dont on est fou amoureux, il faut le digérer. Etre obligé d'emménager en catastrophe dans un immeuble plus qu'étrange nécessite un moral d'acier. Mais quand, dès le premier soir, vos nouveaux voisins font irruption dans ce logement tout neuf pour vous mêler à leur vie au risque d'exploser la vôtre, vous grimpez en haut de l'échelle du stress. Surtout qu'à chaque problème qu'ils rencontrent, vous tentez naïvement de les aider. Mais ça ne fait qu'empirer les choses et tout finit par se retourner contre vous.

Dès demain et pour cinq représentations, la troupe du Tové propose son nouveau spectacle «Pourquoi moi?». Quiproquos inextricables, joies, terreurs, etc.: le héros imaginé par Olivier Lejeune n'en finit pas d'avoir des surprises. Hormis ce scénario riche en rebondissement, cette comédie en deux actes s'appuie sur des dialogues percutants, des situations explosives et des personnages hauts en couleur. Les six acteurs sont dirigés par Maurice Martorana. **LMT/C**

«Pourquoi moi?», une comédie d'Olivier Lejeune à voir ce dimanche 13 janvier à 17 h, les vendredis 18 et 25 janvier et les samedis 19 et 26 janvier 2012 à 20 h 15 à la salle Tauredunum des Evouettes.

MONTHEY

Le Relais invite

En charge de l'organisation des Repas communautaires du mardi et des Ateliers du jeudi, l'association Le Relais de Monthey lance une nouvelle activité dès demain. «Nous avons constaté que le dimanche soir, les personnes seules sont particulièrement laissées pour compte», souligne l'équipe du Relais. «Nous allons donc leur proposer un Souper communautaire tous les deuxièmes dimanches du mois dès 18 heures au Centre paroissial protestant En Biolle, situé à l'avenue de l'Europe 42.»

Une participation financière sera demandée aux convives. Le nombre de places étant limité, les personnes concernées sont priées de s'inscrire auprès de Jean Daven, coordinateur du Relais, au 024 471 41 26 ou au 079 245 50 27.

Les participants seront accueillis par des bénévoles des paroisses catholique et protestante de Monthey. **LMT/C**

PUBLICITÉ



HÔTEL MIGNONS
Sion-Uvrier
Après notre traditionnelle pause hivernale,
RÉOUVERTURE
lundi 14 janvier

Nous vous accueillons avec plaisir pour vos entraînements de golf, la soirée de la St-Valentin et vos rencontres gourmandes
au Cep de Vigne

Pierre et Christiane
Menegale-Duc
Tél. 027 203 16 71

Restaurant fermé le dimanche soir, le lundi et le samedi midi

RENNAZ Des oppositions se sont manifestées contre l'Hôpital Riviera-Chablais.

La Municipalité veut des garanties

La période de mise à l'enquête publique liée à la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais est terminée. Plus d'une dizaine d'oppositions ont été enregistrées. Parmi celles-ci, celle de la commune de Rennaz, bien que les autorités ne se disent pas opposées au principe même de la

construction d'un centre hospitalier.

Lors de la mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal, l'Exécutif local avait déjà émis des griefs en matière de transports publics. Celui-ci estimait que les mesures préconisées (augmentation de la cadence des

bus Aigle - Villeneuve et prolongement de la ligne VMCV depuis Villeneuve) étaient tout bonnement insuffisantes. Cette fois-ci, la Municipalité de Rennaz s'oppose à cause du risque de création d'eaux stagnantes et la prolifération des moustiques dans le canal de Pra Riond qui doit

permettre l'évacuation des eaux de surface de l'hôpital. Autre crainte: que la future route reliant la zone commerciale des Fourches et Rennaz ne soit utilisée par les visiteurs de l'hôpital, afin d'éviter les bouchons. L'ouverture du centre demeure prévue pour fin 2016. **LMT/C**